

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 Novembre 2023

*Ouverture de la séance à 18H – 6 conseillers présents
Absents : Valérie BARDINI, Christian PIERRE et Alain HINI*

Mme le Maire a donné lecture du compte-rendu de la réunion du 18.09.2023. Aucune rectification n'a été demandée. Mme Brigitte PRÉVOT a été désignée comme secrétaire de séance.

⇒ Ordre du jour :

► **Action en démolition :** Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la poursuite de la procédure devant le Tribunal Judiciaire.

► **Référent déontologue élus :** Mme le Maire indique à l'assemblée que la loi 3DS du 21 février 2022 a notamment consacré les principes déontologiques applicables aux élus et prévu que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect de ces principes. Elle précise qu'il convient de désigner un référent déontologue n'ayant pas de lien avec la collectivité pour les élus auprès desquels il est susceptible d'exercer ses missions. Il faut fixer la durée de sa mission, les modalités de sa saisine et le montant de ses indemnités. Le centre de Gestion du 04 ayant indiqué que deux candidats se présentaient, elle propose, dans un souci de cohérence de choisir celui déjà retenu dans d'autres communes de la vallée et la CCVUSP. Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de choisir **Monsieur Philippe DE MEESTER**, retraité de la fonction publique d'état (ex-directeur de l'Agence Régionale de la Santé de la Région PACA, ancien préfet de la Somme). La durée de ses fonctions est fixée à celle du mandat municipal. Il pourra être saisi par mail et sera indemnisé de 80 € par dossier.

⇒ Questions et informations diverses :

- **Urbanisme :** la conformité (avec le permis de construire) de plusieurs constructions nouvelles a été vérifiée. Les caravanes installées illégalement à l'Argile ont été déplacées.
- **Travaux de l'église :** une petite cérémonie a été organisée le 03.10.2023 pour la remise d'un chèque de 400 € par le ROTARY. Le rendez-vous avec M. CHAIGNE Architecte des Bâtiments de France a été compliqué. La subvention demandée au titre de la DETR est bloquée car M. CHAIGNE exige pour le toit des ardoises ou des bardeaux de mélèze. Le coût de ces matériaux étant particulièrement élevé (le devis pour les ardoises s'élève à 224.000 € sans le désamiantage) de nouvelles négociations sont en cours.
- **P.L.U. :** Plusieurs réunions en visioconférence ont eu lieu avec des cabinets d'urbanistes pour qu'ils puissent établir leurs devis. La moyenne des prix varie autour de 40 000 €. Les différentes propositions sont à l'étude.

- **Travaux sur le pont du Bérard** : il a été difficile de se faire livrer du bois mais les travaux avancent bien.
- **Représentation de la Mairie** : les élus ont assisté, entre autres, à la conférence Eau et climat, au Congrès des Maires du Département à Forcalquier, au Forum des emplois à Barcelonnette et au concert organisé au Couvent St Jean de Matha.
- **Sénateur** : M. Jean-Yves ROUX viendra rencontrer les élus de la Commune Jeudi 9 Novembre 2023 à 14h30.
- **Procureur** : M. le Procureur de la république viendra rencontrer les élus de la vallée Lundi 27 Novembre 2023 à 14h30 à la CCVUSP.
- **Cérémonie du 11 Novembre** : elle est prévue à 10h. Venez nombreux !!
- **Ste Geneviève et Ste Barbe** : cette année les gendarmes (le vendredi 1^{er} Décembre) et les pompiers (le samedi 9 Décembre) ont choisi Faucon pour la célébration de leurs saintes patronnes.
- **Repas des anciens** : il est fixé au dimanche 10 Décembre 2023 et se déroulera à Alpes Montjoie.
- **Noël des enfants** : rendez-vous est fixé le samedi 9 Décembre 2023 à 18h à la Salle des fêtes pour la lecture d'un conte et la distribution de surprises.
- **Torrent de Faucon** : le curage est pris en charge par la CCVUSP et le Département. En parallèle l'entretien des berges va être effectué par une entreprise sous le contrôle du Service GEMAPI de la CCVUSP.
- **Captage des sources** : le devis reçu pour la mise en conformité des captages s'élevant à plus de 40 000 €, des demandes de subventions vont être faites (Département et Agence de l'Eau).
- **Logements communaux** : un devis pour changer le vélux du studio a été demandé, de même pour les tableaux électriques des appartements de la Maison Rose. La cuisine de l'appartement n°1 et l'escalier de la cave de l'Ancienne école ont été changés.
- **Contrats d'assurance** : après mise à jour, ils ont été revus à la baisse.

Clôture de la séance à 20h00